

ministre, mais j'essaierai d'être aussi bref que possible. Nous étions d'ailleurs convenus d'être très brefs. Je m'attendais que l'honorable ministre serait lui-même bref dans ses observations. Toutefois, je veux l'assurer que la question est tellement importante et les dispositions nécessaires pour conserver les emplois des ouvriers canadiens ont tellement tardé à être adoptées, qu'il est temps de passer à l'action.

Il est réconfortant de constater que nous avons enfin réussi à convaincre l'honorable ministre et le gouvernement à agir. Ce n'est pas depuis 1970 que nous signalons à l'honorable ministre et au gouvernement qu'il est impérieux de prendre les mesures nécessaires pour empêcher que des importations en provenance de pays où le salaire est beaucoup plus bas qu'ici soient réduites, afin que l'industrie canadienne de la chemise continue à exister.

L'honorable ministre l'a dit lui-même: Plusieurs industries, plusieurs fabriques de chemises ont fermé leurs portes depuis 1966. Plusieurs autres fonctionnent à temps partiel et il en résulte, dans plusieurs villes, que la vie économique est fortement touchée.

Alors, afin de bien prouver à l'honorable ministre que nous voulons lui donner l'occasion de faire tout ce qu'il peut pour venir en aide aux ouvriers, nous voulons que cette mesure soit adoptée le plus rapidement possible et, comme il nous l'a suggéré, nous réservons nos commentaires, qui ne seront pas peut-être aussi agréables que ceux d'aujourd'hui, pour plus tard.

Nous avons beaucoup à dire sur ce sujet, et c'est avec beaucoup d'impatience que nous attendons ce jour.

D'ici là, nous présentons nos meilleurs vœux au ministre et à son personnel, afin qu'ils puissent continuer à protéger les emplois de nos ouvriers.

• (3.10 p.m.)

[Traduction]

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, nous aussi, nous nous proposons de suivre l'avis du ministre, cette fois, et de lui accorder notre appui afin d'accélérer l'adoption du projet de résolution. Ce décret assure la protection de l'industrie de la chemise et prévient sa disparition, ce qui pourrait fort bien survenir si ce n'était d'une mesure de ce genre. A l'heure actuelle, aucune solution de rechange ne se présente, je crois.

Si l'industrie de la chemise elle-même était mise en danger, d'autres industries en souffriraient également, étant donné que les industries textiles primaires dépendent de l'industrie de la chemise pour l'achat de leurs tissus. De plus, nombre de gens engagés dans les industries textiles vivent dans de petites villes, celles qui sont dotées d'une seule industrie qui en constitue le pivot social.

Je ne voudrais pas laisser adopter la motion sur une note placide sans faire entendre quelques mots d'avertissement. L'une des raisons qui rendent la motion nécessaire—il y a, j'en suis sûr, d'autres députés qui n'approuvent pas sans réserves les politiques protectionnistes—c'est que le gouvernement a poussé le pays dans une impasse en créant un niveau de chômage effrayant. A ce niveau, certains des programmes dont nous avons parlé n'ont pas grande raison d'être. Après tout, à quoi sert de déplacer les gens si l'on n'a aucun endroit où les envoyer? A quoi sert le recyclage si l'on n'a rien à leur offrir après cette formation? Il est certain qu'il

[L'hon. M. Ricard.]

n'y a pas à l'heure actuelle de postes de remplacement pour les travailleurs de l'industrie textile.

Qu'on ne se trompe pas sur la résolution que nous approuvons aujourd'hui. Elle ne constitue nullement une solution au problème de l'industrie de la chemise. Le ministre l'a dit, en signalant que la question avait été envoyée au comité qui doit l'étudier et faire des recommandations. Je me réjouis de ce que le ministre n'ait pas soutenu que ce n'est pas la faute de son gouvernement. Il n'a pas parlé non plus des industries employant de la main-d'œuvre bon marché ni du protectionisme dans d'autres pays—qui nous ferme l'accès aux marchés d'autres pays industriels. Si le ministre avait soutenu cela, monsieur l'Orateur, il se serait alors exposé à encore plus de critiques que celles qu'il va subir maintenant. N'oublions pas que le Canada n'est pas le seul à faire cette expérience bien que nous avons été soumis aux attaques de pays dont les salaires sont peu élevés. Notre industrie textile décline depuis 40 à 50 ans.

Puis-je rappeler à la Chambre qu'au cours de cette période, à quelques exceptions près, le parti libéral a été au pouvoir? C'est lui qui n'a pas su trouver de solution aux problèmes de cette industrie. Il m'a semblé très souvent que celle qu'il préconisait était une solution d'usure pour ainsi dire qui laissait l'industrie dépérir progressivement; qu'il tournait la tête de l'autre côté en faisant comme si la situation n'existait pas pour ensuite faire adopter en hâte une mesure d'urgence quand le désastre complet était en vue.

Il est évident aussi que nous ne pouvons pas continuer ainsi, voter des projets de loi rapidement, le ministre faisant appel pour cela aux sentiments humanitaires de la Chambre et lui disant que l'industrie va s'effondrer si elle n'adopte pas en hâte une mesure. Nous ne pouvons pas continuer à sauter d'une falaise à l'autre comme nous l'avons fait jusqu'ici. Je ne vais pas reprendre à mon compte la thèse du professeur Creighton et d'autres, à savoir qu'il est probablement déjà trop tard pour remédier à tout cela; que tant que nous aurons un gouvernement libéral la situation sera désastreuse et le pays en voie de perdition; qu'il n'y a pas eu, dans le passé, de politique libérale en vue de la préservation de cette industrie et qu'il n'y en aura probablement pas davantage à l'avenir. J'estime que tout espoir n'est pas perdu. Il reste possible que nous leur fassions mordre la poussière lors des prochaines élections.

M. Anderson: Vous feriez mieux de ne pas trop espérer de ce côté-là!

M. Saltsman: C'est peut-être le seul espoir qui nous reste, même s'il n'est pas très grand. Puisque le ministre s'apprête à examiner cette question et qu'il a mis sur pied un comité chargé de l'étudier, il me sera peut-être permis de faire quelques remarques. Ce ne sont pas des remarques de caractère idéologique. Les idéologues, ce seraient plutôt les députés d'en face, car l'absence de politique est aussi une forme d'idéologie. Tandis que je dis cela, je vois palpiter la fibre professorale du ministre et il va probablement nous dire quelques mots à ce sujet par la suite.

• (3.20 p.m.)

Nous voyons les résultats d'une politique selon laquelle on ne touche pas à l'économie de la politique libérale de laissez-faire, où on s'en remet simplement à une main